

FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CONDUITE DES DEUX ROUES MOTORISÉS USAGE DE LA PISTE

Formations aux catégories AM, A1, A2, A du permis de conduire et
pour la conduite des véhicules de catégorie L5e.

Adresse de la formation hors circulation :

Allée de la Reine 94320 Thiais

Adresse du point de rendez-vous :

118 Avenue du maine 75014 PARIS

Temps de parcours à partir de l'école de conduite :

20 mn

Partage de la piste de formation :

La piste est partagée avec d'autres écoles de conduite (en cas d'utilisation de la piste par d'autres écoles de conduite, en cas d'attente entre les exercices, dans ces conditions, les questions liées à la conduite d'un deux roues seront révisées).

Capacité d'accueil :

Le lieu est équipé d'un abri avec un banc permettant de se restaurer, et il y a une station-service à proximité.

Disponibilité de la piste :

L'amplitude horaire de la piste est de 8h30 à 19h30 du Lundi au Vendredi et le Samedi de 8h30 à 15h30.

Nom : Génération Permis MJ
Adresse : 118 Avenue du Maine
Code postal : 75014
N° SIRET : 914343090000025

N° d'agrément : E2307500010
Téléphone : 0978802432
Mail : contact@generationpermis.fr
Site web : generationpermis.fr

PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE A

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur les thèmes de la sécurité routière tels que la vitesse, l'alcoolémie, les stupéfiants, le port de la ceinture de sécurité, la fatigue... pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou via Internet (option d'achat d'accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, mais n'est pas dispensée d'un enseignant de la conduite. Il peut se dérouler donc en présentiel en collectif ou seule en salle de code, en distanciel via un accès en ligne.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Les séances de code sont du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h, le samedi de 10h à 14h.

Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

Les séances de conduite moto sont disponibles du mardi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 7h à 15h. Pour la prise de rendez-vous, contacter l'auto-école pendant les horaires d'ouverture du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h, le samedi de 10h à 14h, ou par mail.

En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.